



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lettre ouverte au Président de la République François HOLLANDE

Paris, le 16 avril 2015

Monsieur le Président,

Une nouvelle phase de négociations s'ouvrira la semaine prochaine, du 20 au 24 avril à New-York, entre les représentants américains et européens sur le projet d'accord de libre-échange UE-USA (TTIP).

Des échanges « d'offres de négociation » sont attendues dans les semaines à venir. Elles pourraient sceller progressivement le contenu de cette libéralisation à très grande échelle du commerce.

Monsieur le Président, vous n'ignorez pas que si un tel accord devait ouvrir le marché européen à des contingents de viande bovine américaine, ils déstabiliseraient profondément le secteur et toute la filière en amont et en aval. Le cheptel spécialisé des races à viande, détenu à plus de 35% en France, se trouve directement "dans le collimateur", puisque c'est sur lui que reposerait l'ajustement structurel de la production et l'impact majeur de la crise.

Déjà le projet d'accord UE-CANADA, que la Commission doit mettre en procédure de ratification prochainement auprès du Conseil, du Parlement européen puis des Parlements nationaux, propose de concéder un volume considérable, plus de 65.000 tonnes par an, à droits de douane nuls.

Quel sera dans ce contexte l'aboutissement des discussions avec les USA qui font de notre secteur l'une de leurs visées commerciales offensives ?

Le segment de marché des muscles nobles (aloyaux) de ce cheptel de races à viande représente en Europe tout au plus 400.000 tonnes. Il serait inexorablement mis en prise directe avec un prix américain devenu directeur, à un niveau 30 à 40 % plus bas, en raison des différentiels de coûts de production existants entre le modèle de production outre-Atlantique et le nôtre. Or ce segment assure une part prépondérante de la valorisation de l'animal.

FÉDÉRATION NATIONALE BOVINE
Confédération Nationale de l'Élevage
Fédération Nationale Des Syndicats d'Exploitants Agricoles

149, rue de Bercy – 75595 PARIS CEDEX 12 – Téléphone 01 40 04 51 07 – Télécopieur 01 40 04 51 22

E-mail fnb@fnb.asso.fr

Comment est-il possible de mettre en avant le rôle essentiel de l'Élevage bovin en France pour les territoires ruraux et l'emploi, d'engager les éleveurs à s'organiser et se moderniser, et dans le même temps laisser carte blanche à la Commission pour en faire une « monnaie d'échange » commerciale, de plus dans un jeu de dupe où les USA excellent ?

Comment pouvoir mettre en avant auprès des consommateurs la qualité des produits, la rigueur des normes européennes et la sécurité alimentaire, et saper notre socle de production de viande bovine ?

Comment pourrait-on nier par ailleurs l'effet économique désastreux de contingents d'importation supplémentaires, sur un marché européen où la consommation ne progresse pas et s'érode même ? Derrière un accord UE-USA, combien d'exploitations en crise, et combien d'abattoirs en obligation de mettre la clé sous la porte, ainsi que l'ensemble des PME-PMI qui vivent de ce secteur d'activité ?

Enfin, comment justifier de soumettre les éleveurs français à toujours plus de normes et de réglementations pour cause d'enjeux de qualité des produits et sociétaux (protection de l'environnement, respect du bien-être animal, ...), et dans le même temps ouvrir nos marchés à des viandes venues d'autres continents ?

Les arguments de façade utilisés à Bruxelles ne trompent personne. Le secteur est indiqué comme "sensible", mais les concessions seront largement au-delà de ce qu'il pourrait supporter. Et d'ailleurs, ce classement en "produits sensibles" sera-t-il même accepté par les américains, rien n'est sûr dans ce domaine ... Quant aux "lignes rouges sur les normes européennes » annoncées comme intangibles, tout le monde sait que les standards de production et de contrôle aux USA n'égalent jamais ceux appliqués en Europe. La Commission a d'ailleurs déjà abandonné l'objectif d'une réelle harmonisation.

Au nom des producteurs français, nous vous enjoignons en conséquence, Monsieur le Président, d'agir auprès des instances européennes avec force et en urgence pour prendre les dispositions de sauvegarde de notre secteur de production, le plus menacé. Au vu des impacts potentiels que nous mesurons clairement et des dérives de la négociation, le mandat initial européen doit être révisé et exclure la viande bovine du champ d'application.

C'est l'intérêt des consommateurs, c'est l'intérêt des citoyens, c'est l'intérêt de l'économie française et de nos territoires.

Jean-Pierre FLEURY

Président de la Fédération Nationale Bovine